



Problème suite décès de mon père que je ne connaissais pas

Par **hervé**, le **08/04/2010** à **12:46**

Bonjour à tous

Pour résumer un peu la situation je viens d'apprendre le décès de mon père (homme que je n'ai jamais connu) et j'ai bien entendu le droit a son héritage du fait qu'il m'ait reconnu à savoir 1/4 de son patrimoine

J'ai appris récemment le nom du notaire en charge du dossier. Il s'agit d'un notaire très loin de mon domicile et il m'est donc très difficile de me rendre chez lui.

Après discussion celui - ci me propose de donner procuration à un clerc de notaire de son cabinet.

Je reçois donc quelques jours plus tard 3 feuilles intitulée " PROCURATION POUR RECUEILLIR UNE SUCCESSION"

Ce qui m'inquiète c'est que je ne suis pas en bon terme avec ma belle mère (mauvaise comme le diable) et que le notaire en charge du dossier est un ami de celle - ci.

Je me demande donc si je serais bien informé si je donne procuration a un clerc de leur cabinet ou si je peux me faire roulé.

Existe t' il des autres manières pour régler ce problème?????

J'espère avoir été assez clair sinon n'hésitez pas à me poser des questions.

Et merci d'avance pour vos futures réponses, bonne journée.

Par **Upsilon**, le **12/04/2010** à **17:35**

Bonjour et bienvenue sur notre site.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à vous faire représenter par votre notaire, plus proche de chez vous. Le notaire de votre belle mère demeurera en charge du dossier, mais toutes les informations passeront pas votre notaire afin que vous soyez le plus éclairé possible !